





T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE  https://twitter.com/cftc_fae

N°380 Le 29/02/2016

NEGOCIATION SALARIALE DU 17 MARS.

Le 17 mars doit s'ouvrir la négociation salariale dans la fonction publique. Comme nous l'avons exprimé auprès de la ministre de la Fonction Publique, les fonctionnaires attendent l'impératif dégel du point d'indice.

Ce dégel devra intervenir à compter de 2016 et être substantiel et non symbolique.

Ce n'est qu'à l'issue de cette négociation et en cas d'échec que l'on ne souhaite pas, que la CFTC décidera de son association à un éventuel mouvement d'action.

La CFTC reste fidèle à son idéal réformiste qui veut que l'on négocie d'abord.